

Aménagements des épreuves aux examens

autres mesures

étalement du sujet de l'examen sur plusieurs sessions

adaptations d'épreuves prévues par les règlements d'examens

aménagement ou dispense d'évaluation des compétences expérimentales

réponses par écrit à une question orale

écoute supplémentaire pour épreuves de langue

conservation des notes jusqu'à 5 ans en cas d'échec

dispenses

partielle de langue vivante 1

orale ou écrit

partielle ou totale de langue vivante 2

orale et/ou écrit

contrôle adapté ou dispense totale EPS

selon les séries en histoire géographie

aménagements de l'épreuve

dispense partielle de l'épreuve

aides techniques

utilisation du correcteur orthographique

outils pédagogiques spécifiques

agrandissement des sujets

utilisation d'un ordinateur

fourni par le centre d'examen

fourni par le candidat

aides humaines

pour les épreuves

orales

écrites

pratiques

secrétaire

lecture du sujet à haute voix sans reformulation

lecture orale des consignes en articulant et en se plaçant face au candidat

écriture sous la dictée

assistant

lecture du sujet à haute voix avec reformulation

séquençage des consignes complexes

explicitation des sens seconds ou métaphoriques

accompagnement par l'AESH habituel

organisation du temps

1/3 temps - 1/6 temps

épreuves écrites

épreuves orales

épreuves pratiques

pauses pendant l'épreuve

préparation à l'épreuve orale ou pratique

possibilité de se lever, marcher

avec arrêt du chrono "temps de l'épreuve"

Groupe fb
Dyscussions parents
professeurs